

Charte de fonctionnement des animations familles / adultes 2015-2016

Les animations familles / adultes sont destinées à tout adulte avec ou sans enfants selon les activités.

Elles sont réalisées en priorité pour les habitants de la Communauté de Communes de la Région de Nozay.

Pour participer, il faut être adhérent (8€ pour un adulte – 13€ pour une famille). On peut tester avant d'adhérer sur quelques activités (3 maxi). L'adhésion est valable de septembre à août, en année scolaire.

Ces animations ont pour but de :

- Rencontrer d'autres habitants
- Découvrir des activités, des lieux, une culture ...
- Prendre du temps pour faire une activité en famille (atelier parent/enfant ; mercredis loisirs pour tous ...)
- Proposer des espaces d'échange, de réflexion, de création, de mise en place de nouveaux projets ... sur différents thèmes (ex : questions de parents, bien vieillir, épicerie solidaire ...)

Les ingrédients d'une animation réussie :

- J'arrive à l'heure indiquée sur le programme ni trop en avance ni trop en retard pour ne pas pénaliser les animateurs préparant la sortie et le groupe qui attend pour partir.
- Je participe à l'activité et je donne un coup de main pour le rangement.
- Je suis responsable de mes enfants ou des enfants que j'accompagne.
- Je suis bienveillant(e) envers les autres (respect mutuel, pas de jugement, convivialité ...).
- Je paye l'activité avant ou le jour même de préférence au secrétariat de LaMano (sauf pour les mercredis loisirs pour tous où le paiement peut se réaliser avec les animateurs sur place).
- Si je ne peux pas venir à une activité :
 - Je préviens le plus tôt possible par téléphone au 02 40 79 35 04 ou mail à lamano@wanadoo.fr afin de laisser ma place à une autre famille / personne.
 - Pour les activités avec entrée nécessitant une réservation de notre part (musée, parc d'attraction ...), un délai de 8 jours est nécessaire afin d'être remboursé.
- Je peux donner mon avis, proposer des idées pour de prochaines animations, m'impliquer un peu plus dans les animations en faisant parti des commissions familles (lieu d'échange et de réflexion sur ce qui se passe au secteur famille). Il y a 5 rencontres dans l'année.

Charte de fonctionnement des animations familles / adultes 2015-2016

Les animations familles / adultes sont destinées à tout adulte avec ou sans enfants selon les activités.

Elles sont réalisées en priorité pour les habitants de la Communauté de Communes de la Région de Nozay.

Pour participer, il faut être adhérent (8€ pour un adulte – 13€ pour une famille). On peut tester avant d'adhérer sur quelques activités (3 maxi). L'adhésion est valable de septembre à août, en année scolaire.

Ces animations ont pour but de :

- Rencontrer d'autres habitants
- Découvrir des activités, des lieux, une culture ...
- Prendre du temps pour faire une activité en famille (atelier parent/enfant ; mercredis loisirs pour tous ...)
- Proposer des espaces d'échange, de réflexion, de création, de mise en place de nouveaux projets ... sur différents thèmes (ex : questions de parents, bien vieillir, épicerie solidaire ...)

Les ingrédients d'une animation réussie :

- J'arrive à l'heure indiquée sur le programme ni trop en avance ni trop en retard pour ne pas pénaliser les animateurs préparant la sortie et le groupe qui attend pour partir.
- Je participe à l'activité et je donne un coup de main pour le rangement.
- Je suis responsable de mes enfants ou des enfants que j'accompagne.
- Je suis bienveillant(e) envers les autres (respect mutuel, pas de jugement, convivialité ...).
- Je paye l'activité avant ou le jour même de préférence au secrétariat de LaMano (sauf pour les mercredis loisirs pour tous où le paiement peut se réaliser avec les animateurs sur place).
- Si je ne peux pas venir à une activité :
 - Je préviens le plus tôt possible par téléphone au 02 40 79 35 04 ou mail à lamano@wanadoo.fr afin de laisser ma place à une autre famille / personne.
 - Pour les activités avec entrée nécessitant une réservation de notre part (musée, parc d'attraction ...), un délai de 8 jours est nécessaire afin d'être remboursé.
- Je peux donner mon avis, proposer des idées pour de prochaines animations, m'impliquer un peu plus dans les animations en faisant parti des commissions familles (lieu d'échange et de réflexion sur ce qui se passe au secteur famille). Il y a 5 rencontres dans l'année.